

Former au renforcement de la Gouvernance locale : le projet PROFADEL.

Présentés par : 1. Pr ROGER MONDOUE, Directeur école doctorale, publications et recherches à l'IPD, Secrétariat Général, Yaoundé,
roger.mondoue@paidafrica.org/mondoue@yaoo.fr

2. M. BIENVENUE STEPHANE TOUMBI, Responsable du projet PROFADEL, Responsable de l'unité de formation et de recherche « Economie Sociale et Solidaire », IPD-Région Afrique centrale, Douala.
bstoumbi@hotmail.com

l'IPD, à travers son Institut Régional Afrique Centrale basé à Douala, au Cameroun, a initié le Programme de Formation et d'Appui au Développement Local (PROFADEL) en partenariat avec l'ONG suisse « Innovation et réseaux pour le Développement – IRED », sur financement de la Fédération Genevoise de Coopération(FGC), qui devait accompagner les efforts du Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre progressive du processus de décentralisation, afin de répondre aux insuffisances relevées dans ce processus et d'y apporter sa contribution. Ce projet avait pour objectif global de contribuer, dans un contexte de développement participatif décentralisé, à l'amélioration du mieux « être » et du mieux « vivre » des populations à travers le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres acteurs de développement local, en vue de l'émergence d'une société de bonne gouvernance. Il avait pour objectifs spécifiques qui définissaient ses axes d'intervention, (i) renforcer les compétences des acteurs du développement local, (ii) favoriser le transfert des connaissances, savoirs et savoir-faire et (iii) accompagner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets. La stratégie de mise en œuvre de ce programme a consisté en la détermination des « zones laboratoires » que sont les Communes dans lesquelles les activités seront menées et les solutions testées, disqualifiées ou validées.

Quatre régions (le Littoral, l'Est, l'Ouest et le Sud) et cinq Communes pilotes de près 1,5 millions d'habitants (la Commune d'arrondissement de Douala 3^{ème}, la Commune de Meyomessala, la Commune de Doume, la Commune de Pouma et la Commune de Baham) ont été sélectionnées pour la mise en œuvre de ses activités. Les acteurs qui devaient en

être les bénéficiaires étaient les Maires et leurs adjoints, les conseillers municipaux, les députés, les responsables des services déconcentrés de l'Etat, le personnel communal (administratif et technique), les membres des commissions et du comité de pilotage des plans de développement communaux et des organisations de la société civile.

Le programme s'est déroulé de juillet 2012 à septembre 2014, une évaluation interne a permis de relever les difficultés rencontrées, d'envisager des pistes de solutions et des perspectives. Au terme de cette évaluation, il a été relevé que le programme répondait bien aux problèmes rencontrés par les acteurs de la décentralisation sur le terrain et qu'il entrait en droite ligne des objectifs définis par l'Etat en matière de gouvernance. De même, il a été expliqué que la réduction du budget par le bailleur a entraîné l'élaboration d'un nouveau montage financier, qui malgré tout, n'a pas permis la réalisation de toutes les activités du programme. Il a aussi été relevé que la communication dans le programme a été déficiente. De même, il a été noté que le programme n'a pas été suffisamment efficient.

De manière générale, tous les bénéficiaires interrogés ont déclaré être satisfaits par les activités du programme qui répondent à leur besoin et ont exprimé le vif désir qu'il soit étendu à d'autres activités, à d'autres acteurs et formellement aux Communes autres que les cinq Communes pilotes. Le Préfet du département des Hauts Plateaux¹, les responsables des services déconcentrés de l'Etat, les responsables des services de développement local auprès des Préfets, les Maires des Communes du PROFADEL, les chefs de village, les personnels des Communes, les responsables des associations de la société civile, ont vivement recommandé que le PROFADEL mettent tous les acteurs du développement local autour d'une plateforme de concertation permettant la réalisation des activités propices à la dynamique des territoires.

Au regard des perspectives très encourageantes, la FGC et le partenaire IRED ont validé la seconde phase du projet, qui a débuté en mars 2016, et qui se poursuit.

¹ Région de l'Ouest